



ENSEMBLE, AUJOURD'HUI
Construisons notre Avenir



COMITE PARTENARIAL DE SUIVI ET D'ÉVALUATION 22 janvier 2019



ENSEMBLE, AUJOURD'HUI Construisons notre Avenir

1) Reconnaissance Agenda 21 de France

2) Etat et taux général d'avancement de l'Agenda 21

3) Actions à annuler:

Action n°9 : Organiser une journée sans voitures

Action n°36 : Créer une Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP)

4) Actions à évaluer:

Action n°4: Développer les zones à limitation de vitesse (Zones 30, Zones 20 ou Zones de rencontre)

Action n°14: Développer les actions intergénérationnelles

Action n°19: Soutenir et encourager des projets pédagogiques en matière de jardinage et de potager

Action n°25: Créer des jardins familiaux à l'initiative de la ville ou d'associations

Action n° 39: Développer le Zéro Phyto sur le territoire

Action n° 40: Mieux communiquer sur les actions de valorisation des espaces naturels

Action n°42: Développer une politique de valorisation des espaces naturels et de préservation des espèces animales



Ordre du jour (suite)



ENSEMBLE, AUJOURD'HUI
Construisons notre Avenir

5) Partenariat du Club informatique et du service emploi

6) Conseil Municipal des Enfants: Réchauffement climatique- Visite du Parc naturel régional du Gâtinais français-Exposition lors de la semaine du développement durable

7) Relations internationales: Délégation roumaine

Partenariat avec Occhiobello (produits phytosanitaires, réchauffement climatique)

8) Dans le cadre du jumelage: **2016**-Le CME a présenté ce qui s'est fait en matière de DD.

2017 : repas circuits courts, exposition

2018: « L'abeille notre amie », visite du Jardin d'Essences du Grand Paris Sud

2019: « Protéger et bien gérer nos ressources naturelles », élaboration d'une bande dessinée ayant pour thème l'eau

9) Création du Verger de Mennecy

10) Trophée Eco-Maires


11) Fleur Verte

ENSEMBLE, AUJOURD'HUI
Construisons notre Avenir

➤ Mennecy reconnue « Agenda 21 local France »

Par un courrier en date du 29 octobre 2015, la Déléguée interministérielle au développement durable a annoncé à Monsieur Jean-Philippe Dugoin-Clément, maire de Mennecy, que le projet territorial de développement durable de la collectivité a été reconnu "**Agenda 21 local France**".

La reconnaissance « Agenda 21 local France » est un : « *gage de qualité des projets engagés et de la cohérence des politiques menées à l'échelon local, sur la base d'une double expertise rigoureuse des dossiers présentés* ». Compte tenu des « *nombreux atouts de ce projet de territoire* », la Déléguée interministérielle invite la Ville à participer aux prochains **appels à projets lancés par le Ministère**.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE

La Déléguée interministérielle
au développement durable

VILLE DE MENNECY Paris, le

02 NOV. 2015

Arrivé

29 OCT. 2015


Monsieur le Maire,

J'ai le plaisir de vous annoncer que le projet territorial de développement durable de votre collectivité a été reconnu « Agenda 21 local France », dans le cadre de la session de reconnaissance des « projets territoriaux de développement durable et agendas 21 locaux » organisée en 2015. Cette reconnaissance me permet de souligner la qualité du projet porté et animé par votre territoire et me conduit à vous encourager à poursuivre votre démarche dans une dynamique d'amélioration continue.

Cette décision résulte d'une double analyse de votre projet reposant sur une expertise au regard du cadre de référence national des projets territoriaux de développement durable et agendas 21 locaux, ainsi que sur l'avis de la DRIEE et du Préfet de département. Votre projet a également fait l'objet d'une présentation devant le Comité national agendas 21, réuni à cet effet le 17 juin 2015.

Je tiens à saluer votre engagement et celui de votre territoire dans cette démarche contribuant de manière innovante à la transition écologique vers le développement durable. A ce titre, compte tenu des nombreux atouts de votre projet de territoire, en termes de transversalité et de mobilisation citoyenne notamment, je vous invite à participer aux prochains appels à projets lancés par le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (territoires à énergie positive pour la croissance verte...).

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de ma considération distinguée.



Laurence MONNOYER-SMITH

Monsieur Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT
Vice-Président de la Communauté de communes du Val d'Essonne
Maire de Mennecy
Mairie
Place de la Mairie
91540 MENNECY

ENSEMBLE, AUJOURD'HUI
Construisons notre Avenir

**Diplôme de reconnaissance
décerné par la commissaire
générale au développement
durable.**



Dans un courrier en date du 5 août 2016, la commissaire générale au développement durable souligne :

« ...Je tiens encore à saluer votre engagement et la qualité de votre projet et ne doute pas que vous aurez à cœur de **poursuivre et d'amplifier cette démarche** en vous appuyant, notamment, sur la participation des acteurs et des citoyens de votre territoire... »



Reconnaissance Agenda21 local France



ENSEMBLE, AUJOURD'HUI
Construisons notre Avenir

La reconnaissance présente de nombreux intérêts pour Mennecy:

- ✓ La reconnaissance des efforts fournis par les équipes
- ✓ La validation de ce qui a déjà été fait, de la démarche
- ✓ L'encouragement à poursuivre
- ✓ La reconnaissance selon un vocable (Agenda 21 local) **reconnu en France et à l'international**
- ✓ La contribution à la mise en œuvre de la Stratégie nationale de développement durable ainsi qu'aux dispositifs européens et internationaux, en référence à Rio
- ✓ **Logos choisis:**



Commune de Mennecy



Reconnaissance Agenda21 local France



ENSEMBLE, AUJOURD'HUI
Construisons notre Avenir

ARENE Île-de-France: 5 territoires franciliens reconnus Agenda 21 local France !

Le Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie anime depuis 2006 un dispositif visant à reconnaître les démarches d'Agenda 21 Ce dispositif, modernisé en 2014 à l'aide du Comité national Agenda 21, se focalise sur l'engagement de la collectivité, la qualité, l'exemplarité et l'innovation de la démarche. Les projets sont évalués par des référents indépendants et bénévoles, recrutés après un appel à manifestation du MEDDE. Pour cette 9e session, lancée en janvier 2015, cinq territoires franciliens ont été reconnus (sur 41 au niveau national) :

Communauté d'agglomération de Plaine Commune, Rueil-Malmaison, Fontenay-sous-Bois, Mennecy, Moigny-sur-Ecole



Reconnaissance Agenda21 local France



ENSEMBLE, AUJOURD'HUI
Construisons notre Avenir

Des "pépites" franciliennes valorisées au niveau national

*Souhaitant le dispositif plus utile sur les échanges pair-à-pair, le MEDDE a organisé deux Ateliers inter-territoriaux afin de favoriser les échanges entre territoires candidats et reconnus. Un atelier a été organisé à Metz en octobre 2015 et a mis en valeur plusieurs expériences franciliennes, **considérées comme des "pépites" au niveau national** :*

l'appel à projets annuel "Terre d'avenir" et le réseau des acteurs de la transition de Plaine Commune

la poursuite de la réalisation du schéma directeur de réseau de chaleur urbain de Fontenay-sous-Bois

la démarche de participation de l'Agenda 21 et le développement de pratiques durables dans la collectivité de Mennecy

la méthodologie du 2nd Agenda 21 et le développement des écolo crèches à Rueil-Malmaison



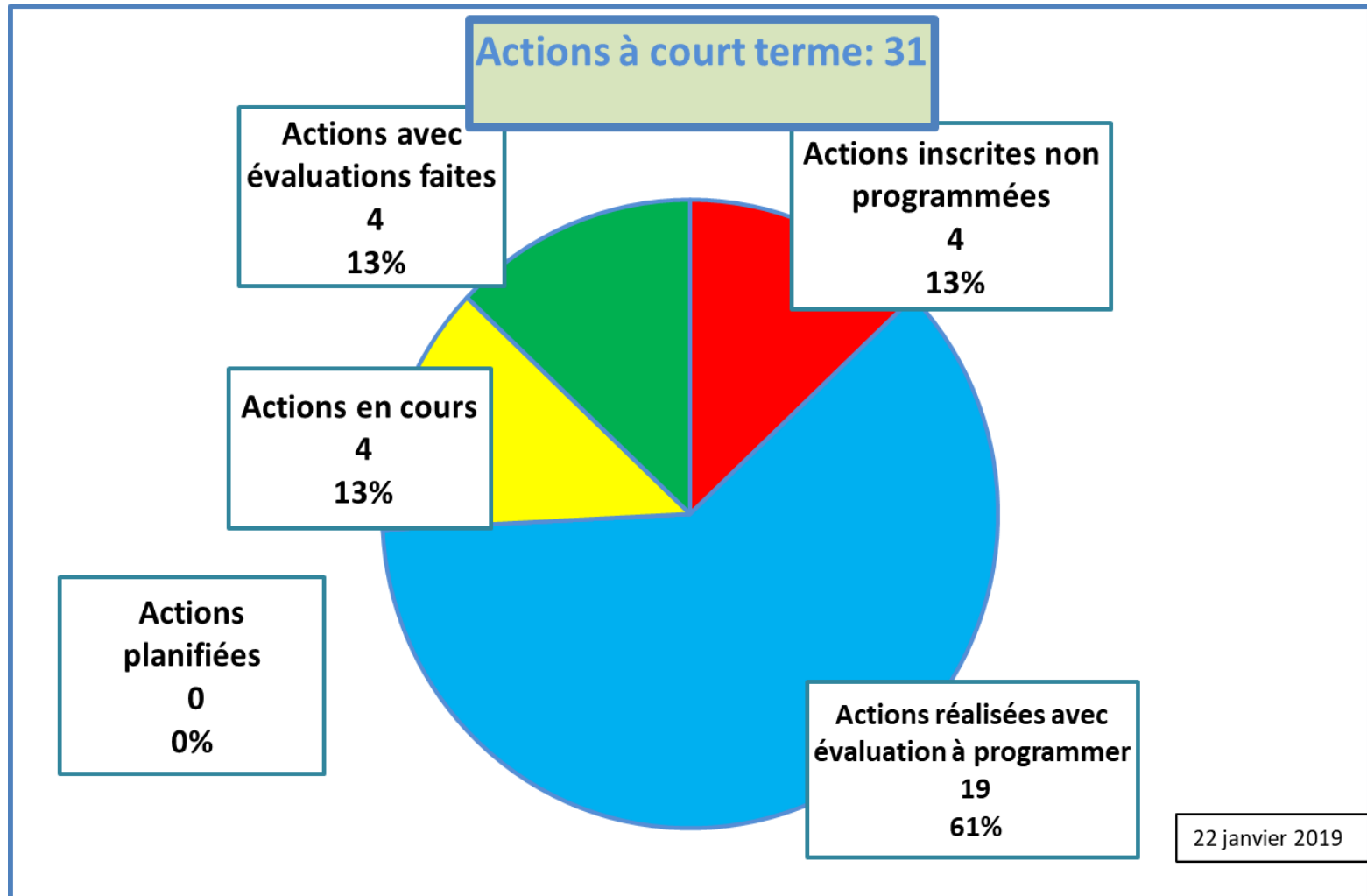
ENSEMBLE, AUJOURD'HUI
Construisons notre Avenir



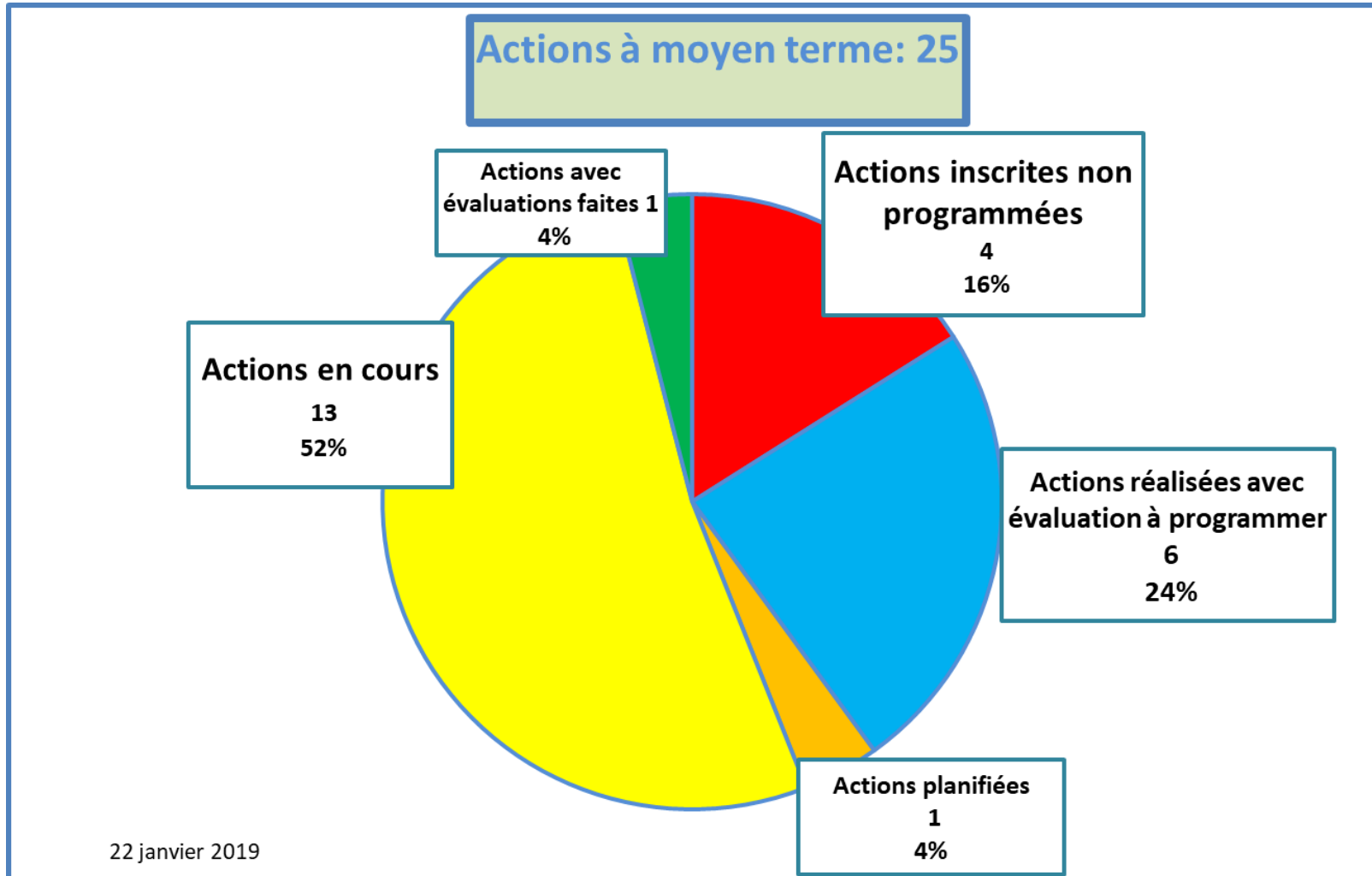
L'AVANCEMENT DE L'AGENDA 21

(suivi des actions)

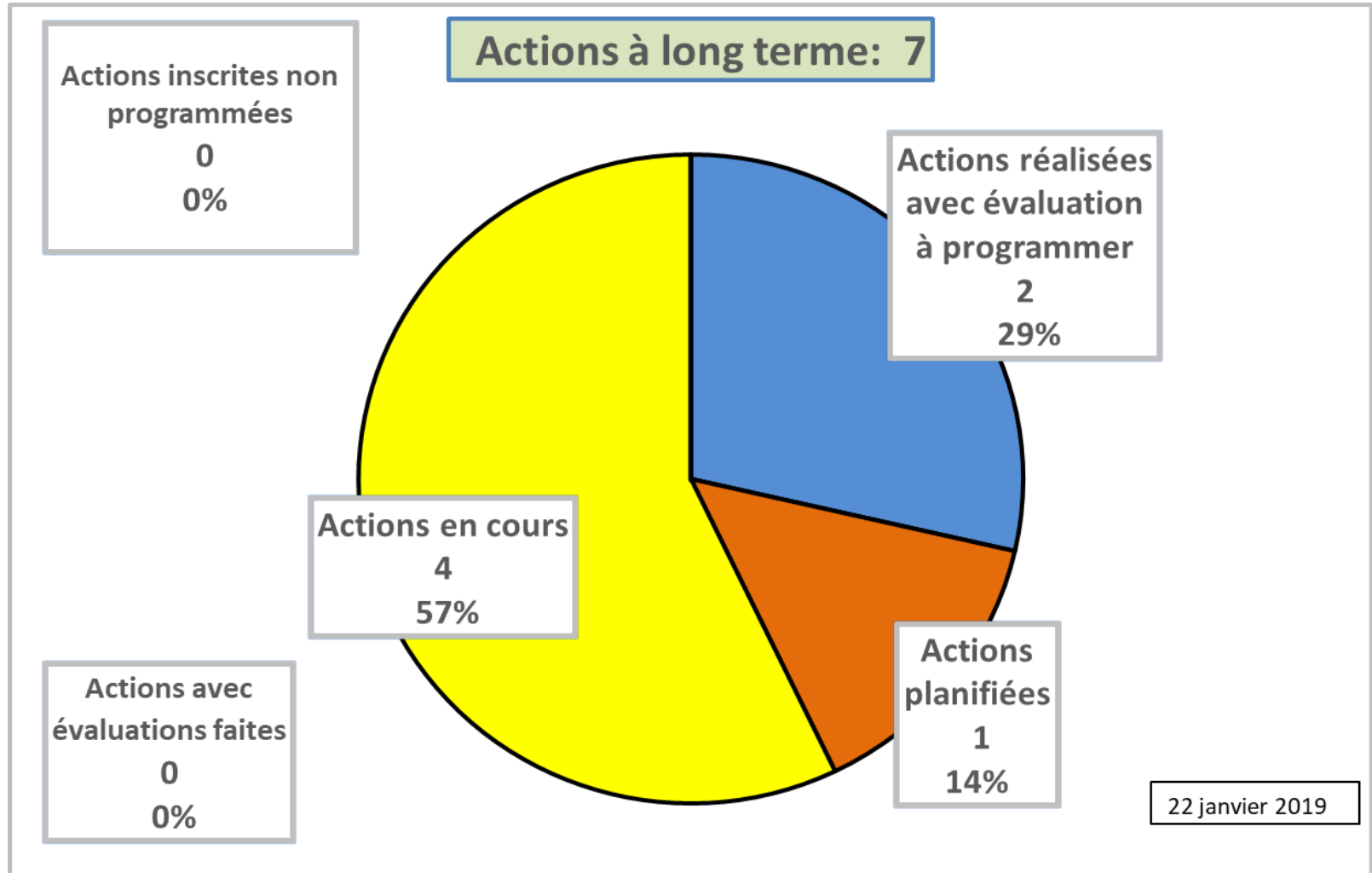
ENSEMBLE, AUJOURD'HUI
Construisons notre Avenir



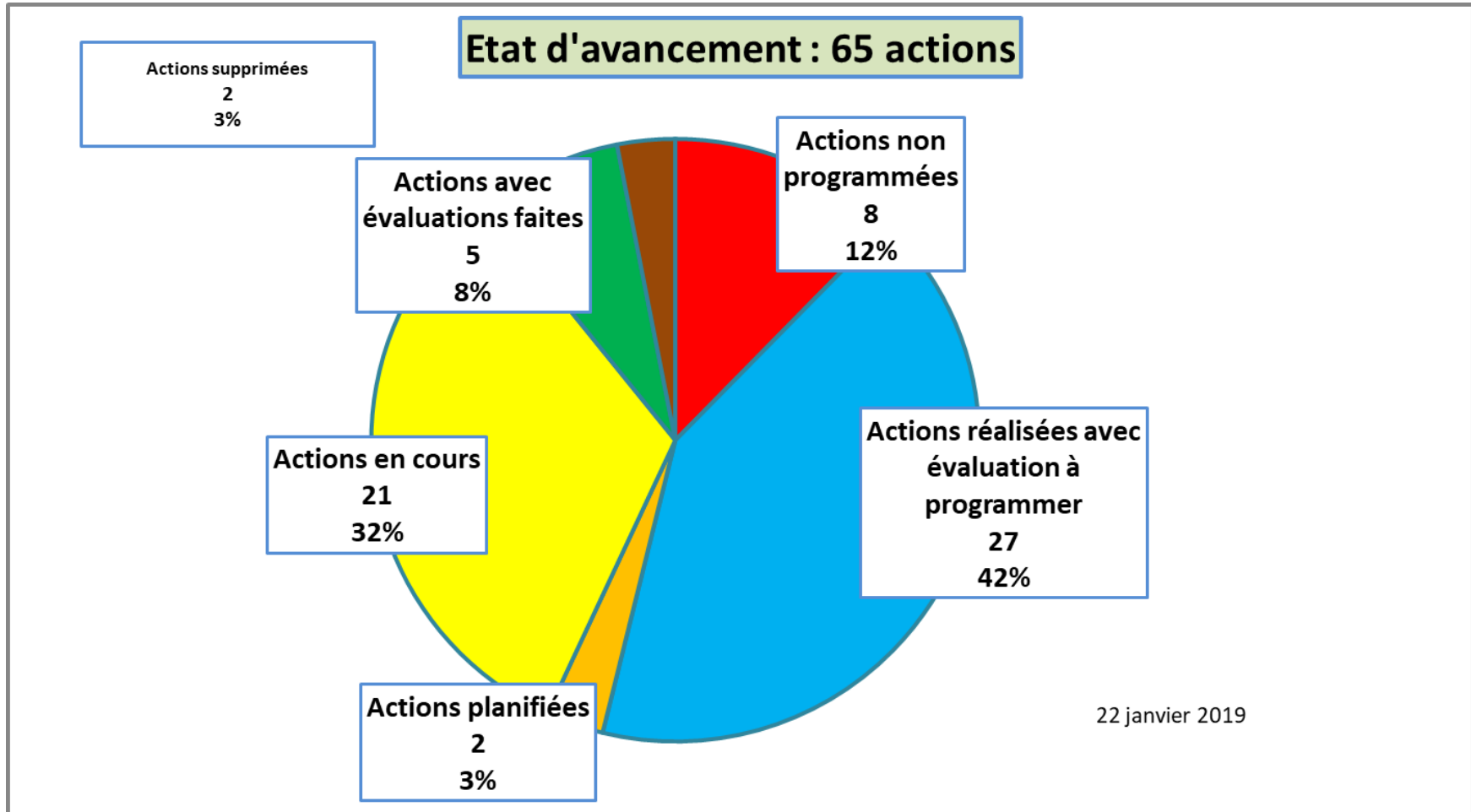
ENSEMBLE, AUJOURD'HUI
Construisons notre Avenir



ENSEMBLE, AUJOURD'HUI
Construisons notre Avenir



ENSEMBLE, AUJOURD'HUI
Construisons notre Avenir



ENSEMBLE, AUJOURD'HUI
Construisons notre Avenir

Actions à annuler: Action n°9 : Organiser une journée sans voitures, **Action n°36** : Créer une Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP)

➤ **Action n°9** : Organiser une journée sans voitures

- ✓ Réunion le 14 octobre 2015 – élus/police/associations/Services techniques
- ✓ En raison des problèmes de sécurité un seul endroit est possible: Secteur Stade J.J Robert. Peu de sens

➤ **Action n°36** : Créer une Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP)

- ✓ **Délibération du 25 mars 2009**: mise à l'étude de la création d'une Zone de Protection du Patrimoine Architectural et Urbain et Paysager (ZPPAUP) en centre-ville
- ✓ **Loi dite « Grenelle II » (12 juillet 2010)**: le dispositif ZPPAUP est remplacé par le dispositif dénommé « Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine » (AVAP)
- ✓ **Délibération du 16 décembre 2011**: la Ville a approuvé la transformation de la procédure d'élaboration de la ZPPAUP en AVAP sur le centre-ville de Mennecy
- ✓ **4 mars 2016** : il a été demandé au Conseil municipal de rapporter la délibération du 16 décembre 2011
- ✓ **Inclure dans le PLU la valorisation du centre-ville**: préserver les **fronts bâtis denses et les cœurs d'îlots paysagers et jardiniers. La qualité architecturale du bâti** est assurée avec des recommandations intégrées aux règlements de la zone UAa et UAb.

ENSEMBLE, AUJOURD'HUI
Construisons notre Avenir

- **Action n°4:** Développer les zones à limitation de vitesse (Zones 30, Zones 20)
- **Action n°14:** Développer les actions intergénérationnelles
- **Action n°19:** Soutenir et encourager des projets pédagogiques en matière de jardinage et de potager
- **Action n°25:** Créer des jardins familiaux à l'initiative de la ville ou d'associations
- **Action 39:** Développer le Zéro Phyto sur le territoire
- **Action 40:** Mieux communiquer sur les actions de valorisations sur les espaces naturels
- **Action n°42:** Développer une politique de valorisation des espaces naturels et de préservation des espèces animales

Action no 4: Développer les zones à limitation de vitesse (Zones 30, Zones 20 ou Zones de rencontre)

- Favoriser une **mobilité durable** passe par le développement des zones à limitation de vitesse.
- Les objectifs de cette action consistent à améliorer la **sécurité routière** en aménageant l'espace pour faire ralentir les véhicules, à **favoriser le déplacement des piétons**, faciliter le déplacement des PMR et à réduire les nuisances sonores.
- **2014**: Rénovation des pistes cyclables entre la rue Tournenfiles et le rond-point des pompiers d'abord , puis entre le stade Alexandre Rideau et le rond-point de la poste, sur les 2 côtés
 - ✓ Travaux financés par la CCVE
- **2014**: Sécurisation de l'avenue de Neufville, aménagement d'un trottoir aux normes PMR
- **2015** Ecole de la Sablière, élargissement du trottoir aux normes PMR



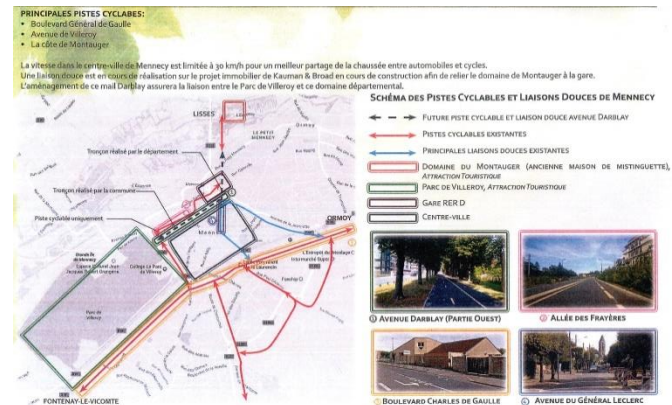
Action no 4 (suite) Développer les zones à limitation de vitesse (Zones 30, Zones 20 ou Zones de rencontre)

- **2016:** Sécurisation et création d'un trottoir aux normes PMR boulevard de la Verville et avenue de la Garde
- **2016:** rue du Puits Massé
- Réaménagement de la RD153
- Aide de la mairie à l'acquisition de vélos électriques
- **2017:** rue du Clos Renault
- **2017:** rue Périchon, avenue de la seigneurie



Action no 4 (suite)

Développer les zones à limitation de vitesse (Zones 30, Zones 20 ou Zones de rencontre)



ENSEMBLE, AUJOURD'HUI
Construisons notre Avenir

Un doublement de la population âgée de 60 ans et plus prévu sur la période 1999-2020

Entre 2008 et 2020, la population des plus de 85 ans va quasiment doubler. A partir de 2020, le phénomène devrait s'accélérer sur Mennecy plus qu'ailleurs avec l'arrivée à ces âges avancés des populations arrivées sur la commune au cours des années 1970.

Certaines solidarités s'affaiblissent (liens familiaux, relations entre voisins...), développer des actions intergénérationnelles permet les solidarités de proximité.

OBJECTIFS

- Développer des projets intergénérationnels dans les structures de l'Enfance et de la Petite Enfance
- Optimiser les réseaux sociaux (Ville, CCAS)
- Favoriser le partage, le vécu intergénérationnel
- Renforcer les échanges



ENSEMBLE, AUJOURD'HUI
Construisons notre Avenir

Visites à domicile des personnes âgées assurées par un groupe de bénévoles

- **Groupe Accompagn'âge** : le C.C.A.S a mis en place un groupe de bénévoles qui interviennent au domicile des personnes dépendantes et isolées qui souhaitent bénéficier de ces visites (lectures à haute voix, discussions, promenades....)

Décembre 2018: les bénévoles sont récompensés par la médaille de la Ville



ENSEMBLE, AUJOURD'HUI
Construisons notre Avenir

➤ "Lire et Faire Lire" dans les écoles :

Lire et faire lire est un programme de développement du plaisir de la lecture et de la **solidarité intergénérationnelle** en direction des enfants fréquentant les écoles primaires et autres structures (clubs de loisirs, crèches, bibliothèques...)

Cette action a pour but de **stimuler le goût de la lecture.**



➤ Journées à la mer:

une journée de vacances à l'occasion de laquelle tous les âges, tous les lieux peuvent se rencontrer, se retrouver. Plus de **1250 Menneçois** ont bénéficié de ce dispositif depuis sa mise en œuvre.

Destinations 2018 :Deauville, Trouville, Cabourg, Blonville.

**ENSEMBLE, AUJOURD'HUI
Construisons notre Avenir**

Résidence Gauraz



Festival du livre



Eco festival



ENSEMBLE, AUJOURD'HUI
Construisons notre Avenir



Soirée Brésil avril 2018

- Soirées à thème (Service animation)
choucroute, paëlla, couscous, soirée portugaise...

Action no 19

Soutenir et encourager des projets pédagogiques en matière de jardinage et de potager

La création d'un support pédagogique comme un jardin-potager permet une sensibilisation à l'environnement, aux déchets et à la citoyenneté.

OBJECTIFS

Les objectifs pédagogiques du projet sont de permettre aux enfants d'observer, de s'entre-aider, d'acquérir des connaissances.

Atelier « nature et jardinage » **Relais assistantes maternelles (RAM)**



Les enfants de **la Maison de la petite enfance Chat Botté** ont leur potager



Action no 19

Soutenir et encourager des projets pédagogiques en matière de jardinage et de potager

Ecole de la Verville

Initiation au jardinage: les membres de l'association ASEC animent des ateliers « nature et jardinage » avec Monsieur Paumier.



Ecole des Myrtilles

Dans le jardin de l'école des Myrtilles, ils sont accompagnés par l'association du « Jardin des quatre saison » et Madame Lanneau.



ENSEMBLE, AUJOURD'HUI
Construisons notre Avenir

**Soutenir et encourager des projets pédagogiques
en matière de jardinage et de potager**



Les centres de loisirs

Deux centres de loisirs accueillent les enfants de 3 à 12 ans.

Avec le soutien de l'Agenda 21 de Mennecy :

Achat de matériels adaptés aux enfants

Réalisation d'une haie gourmande sur la maison des jeunes.

Action no 19

ENSEMBLE, AUJOURD'HUI
Construisons notre Avenir

Soutenir et encourager des projets pédagogiques en matière de jardinage et de potager



Jardin partagé de la
Jeannotte



Juin 2018 :Fleurissement de la
Résidence Gauraz avec le CME et les
enfants du Centre de loisirs

Action no 19

Soutenir et encourager des projets pédagogiques en matière de jardinage et de potager



Fleurissement des bacs municipaux face au bureau de la poste:
Chaque année les élèves de classes de CE1 de l'école de la Verville, accompagnés par les jardiniers de l'association ASEC et de représentants du Conseil municipal, repiquent des plants de fleurs d'été, fournis par la Mairie, dans les bacs devant le bureau de poste de Mennecy.



RD 191 : plantation d'arbres afin de reconstituer l'espace planté en alignement de part et d'autre de la RD 191 et le long de la piste cyclable.



Parc de Villeroy: Plantation d'arbres en renouvellement de ceux abattus qui présentaient la maladie de la suie.

Avenue Darblay: remplacement des peupliers abattus pour cause de maladie.

Soutenir et encourager des projets pédagogiques
en matière de jardinage et de potager

ENSEMBLE, AUJOURD'HUI
Construisons notre Avenir



Tu as planté ton arbre, passe régulièrement le voir pour suivre son évolution.

Le sais-tu ?

Le poirier est un arbre originaire du centre de l'Asie. Il est cultivé en Chine depuis plus de 6 000 ans. Une poire est riche en vitamine K qui aide à la fixation du calcium sur les os. Elle contient du magnésium et protège notre cœur.

Le pommier : la pomme contient des vitamines A, B et C. L'idéal est de la consommer avec la peau, tu peux le faire dans le cas de la pomme bio (sans pesticides). Elle renforce le système immunitaire, aide notre organisme à lutter contre les bactéries et les toxines, renforce les os et combat la fatigue.

Le prunier : la prune est riche en fer, en oméga 3, en vitamine E, en vitamines B et phosphore. En Égypte, des prunes séchées étaient placées dans les tombes des pyramides.

Le mûrier : Il est connu depuis longtemps pour ses vertus médicinales. La soielette permet de lutter contre l'amaigrissement (usage externe pour soigner les plaies...). Les acérolas et les ours en raffolent. Cet arbre symbolise la sagesse et la justice.

Dans le « Verger de Mennecy », tu trouveras également des cerisiers, des coqueux, des abricotiers et des néfliers. Il y aura aussi des fruits rouges : framboisiers, groseilliers, mûriers et cassisiers. Tu peux t'amuser à rechercher les origines et les bénéfices de ces arbres et arbustes.

Le « Verger de Mennecy »

Plan de plantation

Avant de planter les arbres fruitiers, les jardiniers préparent un plan pour déterminer l'emplacement des arbres. Voici celui du « Verger de Mennecy » :

Le projet d'aménagement consiste à :

- planter 200 arbres fruitiers,
- matérialiser des cheminements piétons,
- poser des barrières autour de la mare et des ruches,
- créer deux points d'eau ;
- mettre des panneaux d'information et de sensibilisation au développement durable.



Novembre 2017: plantation au
Verger de 220 arbres.
Participation de 900 écoliers

Action no 25 : Créer des jardins familiaux à l'initiative de la ville ou d'associations

ENSEMBLE, AUJOURD'HUI
Construisons notre Avenir

Les objectifs sont de développer la pratique de la culture de proximité, la solidarité et le lien intergénérationnel.

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT: Le but est de mettre en œuvre des pratiques favorisant la biodiversité, respectant le cycle des saisons et l'environnement (NE PAS EMPLOYER de produits phytosanitaires, de désherbants, d'anti-mousse, RECOURIR au compostage)

CITOYENNETE: Le jardin partagé est un moyen de contribuer à une action citoyenne (NE PAS S'APPROPRIER le terrain mis à disposition par la Ville, NE PAS AVOIR une activité de nature commerciale (vente de la production) ou publicitaire,

TRANSMETTRE les valeurs des jardins partagés : la solidarité, le partage, la convivialité, l'écoute de l'autre, le respect de l'environnement.



Action no 25 : Créer des jardins familiaux à l'initiative de la ville ou d'associations

ENSEMBLE, AUJOURD'HUI
Construisons notre Avenir

La Charte des Jardins Partagés a pour objectif de définir les rôles et les missions de chacun tout en étant un engagement mutuel entre les habitants-jardiniers, les porteurs de projets et les différents partenaires



- **Jardin partagé de la Jeannotte:** il a été inauguré le samedi 14 mai 2016. La mairie a mis à la disposition des jardiniers de nombreuses plantes.

Essonne Habitat, principal bailleur social de ce quartier, a fourni du matériel ainsi que le prêt d'un espace pour pouvoir le ranger.

Un keyhole garden a été installé dans ce jardin partagé.



- **Résidence Gauraz:** jardin réalisé par la mairie



Action no 25 : Créer des jardins familiaux à l'initiative de la ville ou d'associations

ENSEMBLE, AUJOURD'HUI
Construisons notre Avenir

Ils ont tous signés la Charte des jardins partagés.

Résidence les Châtries: réalisation d'un
jardin avec le bailleur social.



Projet de jardins familiaux (rue Paul Cézanne)

La Ville va acquérir un terrain afin de réaliser des jardins familiaux. Une partie de la parcelle est propriété de la commune et l'autre partie est privée (1577 m2).

Une **quinzaine de parcelles de 80 m2**, seront attribuées aux personnes qui se porteront volontaires.



ENSEMBLE, AUJOURD'HUI
Construisons notre Avenir

La loi Labbé de 2014, a prévu l'encadrement de l'utilisation des produits phytosanitaires



AMÉLIORER LA QUALITÉ DES EAUX ET LE CADRE DE VIE DES HABITANTS

classe 2



classe 1





classe 3





La gestion différenciée

La loi Labbé de 2014 a prévu l'encadrement de l'utilisation des produits phytosanitaires. Depuis le 1er janvier 2017, ces produits sont interdits sur les espaces publics. La gestion différenciée pallie le fait de ne plus pouvoir utiliser des dés-herbants. Cela consiste à ne pas appliquer à tous les espaces verts un traitement identique.

Mennecy présente un réseau hydrographique important avec la présence de l'Essonne, de l'Aqueduc de la Vanne et du Loing et d'un réseau d'eaux développé. Cette présence de l'eau, associée à une pente relativement importante sur une grande partie du territoire font que les risques de pollution de l'eau sont élevés. La gestion différenciée consiste à limiter au maximum l'impact des pratiques d'entretien, afin de profiter au mieux des services écosystémiques, tout en conservant et en valorisant le patrimoine naturel de la commune et à protéger la santé des agents et des habitants.

La ville de Mennecy s'est dotée d'un plan de gestion différenciée approuvé en 2017. Il s'intègre à l'Agenda 21 et aux documents d'urbanisme. Il détaille site par site les préconisations pour adapter au mieux l'entretien des espaces verts.

Trois classes de gestion sont définies pour Mennecy :

- **Classe 1** : les espaces à contraintes esthétiques fortes,
- **Classe 2** : les espaces d'agément à dominante paysagère,
- **Classe 3** : les espaces à dominante naturelle (prairies fleuries et fauches tardives).



ENSEMBLE, AUJOURD'HUI
Construisons notre Avenir



Une démarche évolutive vers de nouveaux usages et de nouvelles pratiques

Mise en place d'un ensemble d'actions : plan de gestion différenciée et développement de solutions alternatives

Depuis 2017, la ville est en **zéro phyto total**. Elle va au-delà de ce qui est demandé par la loi. En effet, les 2 cimetières et les terrains de sport ne sont pas traités par des produits phytosanitaires.

La ville de Mennecy s'est dotée d'un plan de gestion différenciée approuvé en 2017. Il s'intègre à l'Agenda 21 et aux documents d'urbanisme. Il détaille site par site les préconisations pour adapter au mieux l'entretien des espaces verts. Trois classes de gestion sont définies pour Mennecy:

Classe 1 les espaces à contraintes esthétiques fortes,

Classe 2 les espaces d'agrément à dominante paysagère,

Classe 3 les espaces à dominante naturelle (prairies fleuries et fauches tardives).

ENSEMBLE, AUJOURD'HUI
Construisons notre Avenir

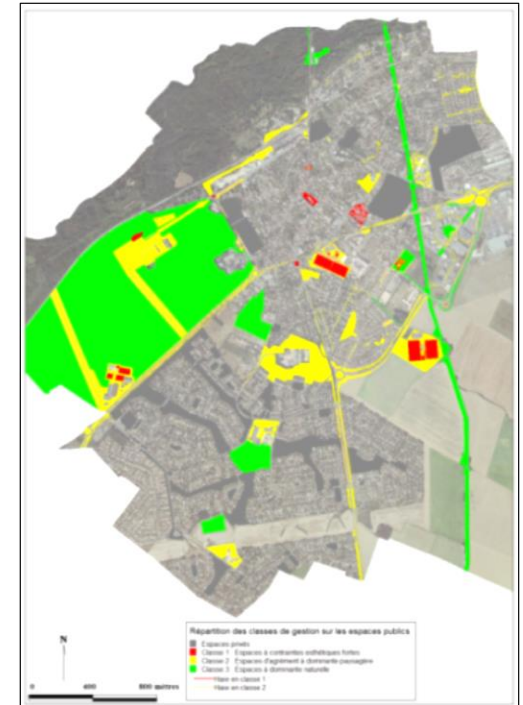
Répartition des classes de gestion des espaces verts de Mennecy

PLAN DE GESTION DIFFERENCIÉE SUR LES SITES TEST DEPLOIEMENT DU PLAN DE GESTION DIFFERENCIÉE

Formation des agents et des élus

Formation des agents en charge de l'entretien des espaces verts ainsi que des élus qui se portent volontaires.

Sessions en 2016 et en octobre-décembre 2018 :
fleurissement durable, la taille douce des arbustes, la gestion différenciée....



22 janvier 2019



Comité partenarial de suivi et de l'évaluation

**ENSEMBLE, AUJOURD'HUI
Construisons notre Avenir**

FAVORISER LA CONSTITUTION D'UN RÉSERVOIR DE BIODIVERSITÉ

La fauche tardive

La fauche tardive concerne les zones périphériques et les grands espaces verts. C'est un mode de gestion qui a pour objectif de préserver la nature et réduire les interventions des agents communaux. Ces derniers sont intervenus qu'une fois à deux par an, en fin d'été ou qui préserve les arçonnages.

La pratique de la fauche tardive consiste à diminuer les tontes de certains espaces verts tout en laissant des surfaces tondues afin que les habitants puissent y jouer. Cette mesure de gestion concerne surtout les tontes de niveau routier où le fauchage est effectué en fin de saison. Toutefois, pour des raisons de sécurité, les arçonnages subissent 4 à 5 fauches par an.

Ceci permet également des économies pour le collectif visé en réduisant les temps d'entretien, les déplacements et les surfaces de tonte (une à deux fauches annuelles au lieu de 12 tontes pour un gazon). Il en découle une diminution de l'empreinte écologique. La pollution engendrée par les déplacements et les interventions s'en trouve réduite, il en va de même pour les déchets verts. La fauche tardive favorise la constitution d'un réservoir de biodiversité en permettant de respecter la faune et la flore locale. Les différentes espèces animales et végétales peuvent ainsi accomplir leur cycle biologique. C'est une manière de recréer un « écosystème naturel ».

Ordonnance Zéro Phyto totale. L'entretien soigné est possible à Mennecy. La fauche tardive permet de ne pas perturber le cycle biologique des orchidées. Pour se reproduire, elles ont besoin de l'intervention d'insectes qui, en se déplaçant de fleurs en fleurs, assurent la pollinisation.

CONSERVER ET VALORISER LE PATRIMOINE NATUREL DE LA COMMUNE

La prairie fleurie

Les pesticides mettent en danger aussi bien l'équilibre environnemental, que la santé des habitants et agents communaux. La prairie fleurie est une approche de gestion différenciée. Facile à entretenir, elle favorise la présence de nombreuses espèces animales pendant une longue période de l'année (papillons, coccinelles, chauves-souris, oiseaux...).

Elle permet également des économies pour la collectivité en réduisant les temps d'entretien et les surfaces de tonte. Une seule fauche à l'automne suffit et le coupe peut être laissée sur place. La prairie fleurie réduit donc l'émission de CO₂ générée par la tondeuse et par le transport des déchets verts à la déchetterie. Elle s'adapte à toutes les contraintes des sols et peut s'étendre sur un fossé, des mers humides, un talus sec, une terre de remblais...

C'est une pratique d'entretien qui apporte du fleurissement et crée des réservoirs de biodiversité car aucun produit chimique n'est utilisé. Généralement de manière à grande surface, cet espace associe la fonction d'usage et de décoration. Tout en étant une solution esthétique, elle valorise certains espaces verts sur le plan paysager.

UNE MÉTHODE ALTERNATIVE D'ENTRETIEN D'ESPACES PAYSAGERS

L'éco-pâturage

Avec la mise en œuvre de la gestion différenciée des niveaux d'entretien sont définis pour chaque espace. L'éco-pâturage relève d'une démarche globale de gestion différenciée des espaces verts. Le pâturage est possible sur des terrains impraticables ou inaccessibles aux machines (par exemple la zone des mines de l'ancien château de Villégot, les sous-bois...).

Idéal au milieu des années 70, l'éco-pâturage se développe de plus en plus. Cette méthode d'entretien des espaces paysagers répond à plusieurs enjeux : protection des ressources en eau, préservation de l'environnement et de la biodiversité.

L'éco-pâturage exclut l'utilisation des pesticides dans les terrains pâturés, non seulement pour ne pas polluer l'environnement, mais aussi pour la santé des animaux. Il est soumis à différentes réglementations. Basé à la défense d'espaces diversifiés, définies par le code rural (prise en compte du bien-être animal).

Science de pratiques environnementales respectueuses de la nature, la ville de Mennecy s'est appuyée dans cette méthode de gestion qui permet de :

- Préserver le patrimoine paysager et agricole existant
- Préserver et développer la biodiversité
- Développer des pratiques alternatives
- Réduire les déchets verts
- Ne pas tondre les bords
- Analyser la tonte au bétail
- Apporter une dimension sociale aux espaces verts pour le plaisir descriptif, des courses
- Sensibiliser à la protection de l'environnement et aux ressources en eau

BIENVENUE AU VERGER DE MENNECY

Un verger pour tous sans pesticides

Ce verger pour tous est localisé sur un terrain appartenant à la commune, d'une superficie de 27 000 m². Il est ouvert au public et accessible.

Pour contribuer à la biodiversité et protéger les ressources en eau, une prairie fleurie, une fauche tardive, une niche, un arbre à papillons, des hôtels à insectes, des nichoirs, des gîtes à chauves-souris des poiqués à coccinelles, une zone à picorer, sont installés sur le terrain.

Une zone humide naturelle provenant des eaux de pluie, est aménagée sous forme de jardin humide.

La biodiversité est au cœur de l'aménagement, ce qui favorise la lutte contre les effets d'îlots de chaleur : c'est dans un moulin de contre le surchauffement climatique.

Dans le cadre de l'Agenda 21, la commune de Mennecy s'est engagée dans une démarche qui vise à la décarbonation et la non-utilisation des pesticides afin d'améliorer la qualité des eaux souterraines et de surface. Depuis le 1^{er} janvier 2017 les services des Espaces Verts utilisent plus de pesticides. La Ville a recours à une gestion différenciée des espaces publics. Le Verger de Mennecy est entretenu sans pesticides.

Ce projet a reçu le soutien financier du Conseil Régional de la France dans le cadre de son « Plan Vert ».

920 enfants des écoles primaires et leurs enseignants ont participé à la plantation des 220 arbres fruitiers du 24 novembre au 7 décembre 2012. Les écoles suivantes ont été impliquées dans cette opération : Les Renoult, Verville, Myrtilles, Ginefrou et Sallière.

**ENSEMBLE, AUJOURD'HUI
Construisons notre Avenir**

Communication

- Une dizaine de panneaux ont été mis sur plusieurs sites depuis avril 2018.
- D'autres panneaux explicatifs seront prêts fin janvier 2019 et mis sur des sites déjà répertoriés.
- Un prospectus sur le programme Phyt'Essonne et la gestion différenciée de la commune a été réalisé et distribué sur toute la commune par boîtage, mise à disposition en mairie, au centre communal d'action sociale et au centre culturel.

1^{er} janvier 2019 : interdiction d'utilisation des produits phytosanitaires pour les particuliers

La loi du 6 février 2014 dite « loi Labbé » et la loi du 17 août 2016 relative à la transition énergétique pour la croissance verte, prévoient que les produits phytosanitaires (sauf les produits de bio-contrôle inscrits sur une liste seront interdits :

Dans les espaces publics à compter du 1^{er} janvier 2017 : interdiction de l'usage des produits phytosanitaires par l'Etat, les collectivités locales et les établissements publics pour l'entretien des espaces verts, promenades, forêts, voiries.

De vente, détention et utilisation pour les particuliers à compter du 1^{er} janvier 2019.

La commune de Mennecy s'est engagée fin 2012 dans le programme Phyt'Essonne en signant une Charte.

L'objectif de la démarche est la réduction de l'utilisation des pesticides afin d'améliorer la qualité des eaux souterraines et de surface. Depuis le 1^{er} janvier 2017 les services techniques utilisent plus de pesticides.

Elle a recouru à une gestion différenciée des espaces publics.

Pour 2017, la commune de Mennecy a pour objectif la validation et la mise en application du plan de gestion différenciée. La mise en oeuvre sera progressive, avec en premier lieu une application sur des sites tests définis. La gestion différenciée consiste à adapter le mode d'entretien des espaces en fonction de leur fréquentation, de leur usage et de leur localisation. Les espaces verts sont classés en plusieurs catégories :

- certains espaces bénéficiant d'interventions très fréquentes,
- des espaces intermédiaires ayant un entretien moins intense,
- les espaces naturels où la faune et la flore spontanées sont favorisées.

La gestion différenciée permet de favoriser la biodiversité. Des orchidées sauvages ont été répertoriées dans les pelouses en 2016. C'est le signe d'un accroissement de la biodiversité, dû à l'arrêt d'utilisation de pesticides.

Pour les particuliers, l'espace du jardin écologique

Les pesticides figurent parmi les principales causes de perte de la biodiversité en Île-de-France.

En septembre 2016 Mennecy a adhéré à la Charte régionale de biodiversité. L'objectif est de susciter l'envie d'agir et de promouvoir les bonnes pratiques.

Natureparif met à disposition des particuliers un guide du Jardin écologique.

Il est disponible en libre téléchargement : <http://www.natureparif.fr/medias/Parcs-et-jardins-ecologiques.pdf>

Ce guide explique aux jardiniers comment la biodiversité est au cœur d'un jardin et qu'il peuvent agir pour la favoriser : zéro pesticide, économie de l'eau, compostage, plantations...

Orchidées bd Charles de Gaulle, en limite Grouy.

N°35 - Juin 2017 - Mennecy Actualités 11

Quelques-unes des méthodes utilisées pour parvenir au zéro phyto

- Des haies bruyères et de petites haies hautes à contre-bas, agrippes de France ont été créés et entretenus de manière traditionnelle.
- La haie bruyère permet de limiter le bruit et le ruissellement.
- L'entretien est assuré par un service externe.
- Les petites haies bruyères favorisent la biodiversité et sont très résistantes.
- La haie agrippée permet de limiter le bruit et le ruissellement.
- L'entretien est assuré par un service externe.
- Les haies agrippées favorisent la biodiversité et sont très résistantes.

Qu'appelle-t-on produit phytosanitaire ?

Un produit phytosanitaire, c'est un produit chimique utilisé pour détruire ou limiter la croissance de plantes indésirables, des maladies ou des parasites. Les produits phytosanitaires sont utilisés dans de nombreux domaines : agriculture, jardinage, entretien des espaces verts, etc.

Le saviez-vous ?

La France est le 1^{er} consommateur de pesticides en Europe !

Pour toute information vous pouvez contacter le Service Agenda 21 : service@mennecy.fr ou au 03 14 70 75 33

1 volet de la gestion différenciée Phyt'Essonne

Le Service Environnement d'Agenda 21 de Mennecy a été créé en 2012. Il a pour mission de promouvoir les bonnes pratiques environnementales et de réduire l'usage des pesticides.

Phyt'Essonne

Phyt'Essonne est un programme national de réduction de l'usage des pesticides. Il vise à réduire de 50% l'usage des pesticides d'ici 2020.

Qu'est-ce que la gestion différenciée ?

La gestion différenciée est une méthode de gestion des espaces verts qui consiste à adapter l'entretien en fonction de la destination et de la fréquentation de l'espace.

LES ESPACES TESTS, LES ESPACES DE PRIORITE

Le Service Environnement d'Agenda 21 de Mennecy a répertorié les espaces tests et les espaces de priorité.

Formule de programmation Phyt'Essonne à la commune

Le Service Environnement d'Agenda 21 de Mennecy a élaboré une formule de programmation Phyt'Essonne à la commune.

Le Service Environnement d'Agenda 21 de Mennecy a été créé en 2012. Il a pour mission de promouvoir les bonnes pratiques environnementales et de réduire l'usage des pesticides.

ENSEMBLE, AUJOURD'HUI
Construisons notre Avenir

- **Mise en valeur de l'action de Natureparif** qui met à disposition des particuliers un guide du jardin écologique. Ce guide explique aux jardiniers qu'ils peuvent agir guide pour favoriser la biodiversité : zéro pesticide, économie de l'eau, compostage, plantations.... Ce guide a fait l'objet d'un article sur le journal municipal reçu par tous les Menneçois. Il a été également disponible sur le site de l'Agenda 21. **Il a permis d'expliquer aux particuliers l'enjeu du jardinage écologique.**
- Mise à disposition des habitants **d'un livret édité par le SIARCE** concernant « *Des jardins sans pesticides* »



Action n° 39: Développer le Zéro Phyto sur le territoire

ENSEMBLE, AUJOURD’HUI
Construisons notre Avenir



Exposition sur le zéro phyto

L'ABEILLE ET LE ZERO PHYTO (juin 2018)



Collège du parc de Villeroy

Fête de l'abeille et du terroir

ENSEMBLE, AUJOURD'HUI
Construisons notre Avenir



Fête de l'abeille et du terroir

CME: Notre amie l'abeille

ENSEMBLE, AUJOURD'HUI
Construisons notre Avenir



ENSEMBLE, AUJOURD'HUI
Construisons notre Avenir

Economie circulaire : *Journée de l'abeille du 23 juin 2018, stand de réparation de vélos (CCVE)*



ENSEMBLE, AUJOURD'HUI
Construisons notre Avenir

Le 30 octobre 2018, le Maire a signé avec le Président du Réseau Environnement Santé (RES), la charte “Villes et territoires sans perturbateurs endocriniens”.

Mennecy s'engage ainsi à protéger la population et les écosystèmes de l'exposition aux perturbateurs endocriniens, démarche qui avait reçu l'approbation unanime du Conseil municipal lors de sa séance du 29 septembre 2018.

The logo for Phyt'Essonne features the text 'Phyt'Essonne' in a stylized, green, cursive font, followed by a graphic of a green and blue flower or leaf design.

Action no 40 :

Mieux communiquer sur les actions de valorisation des espaces naturels



2017-Zones humides : promouvoir le développement durable et ses enjeux



2018-Organisation d'une journée de l'abeille en partenariat avec l'ASEC, du collège de Mennecy et du CME....
2018- Conférence sur la biodiversité



ENSEMBLE, AUJOURD'HUI
Construisons notre Avenir

Aménagement du Bois de la Justice

Le Bois de la Justice est situé au bout du Chemin aux Chevres, le long de la déviation de la RD 153

«A partir de 1651, le seigneur du duché de Villeroy a les droits de haute, moyenne et basse justice sur les sujets de douze paroisses alentours. Le bailli a donc le pouvoir de faire placarder les méfaits sur le poteau dit « de Justice », situé sur la place du marché de Mennecy. Il peut faire jeter les gens en prison préventive et à l'issue du procès, les faire fouetter en public, les bannir ou les pendre. Des fourches patibulaires sont dressées à l'écart du village, dans le Bois de la Justice, au bout du chemin que l'on désigne sous le nom de « Chemin de la rue Chevèr à la Justice ». Les archives du bailliage de Villeroy ne nous ont pas révélés de sentence capitale. Peut-être pouvons-nous croire que le gibet du seigneur ne fut que menacé et n'a réellement jamais servi.»

Nicole Duchon, Présidente de Mennecy et son Histoire

Afin de permettre aux Mennecoïses et autres visiteurs de se promener sur ce site imprégné d'histoire, des travaux d'aménagement seront réalisés d'ici l'été : ils consisteront en du débroussaillage essentiellement afin de permettre aux piétons de se promener, mais aussi en des travaux de mise en sécurité des visiteurs vis-à-vis du grand « trou » central qui sera cerclé en partie haute par des poteaux et lisses en bois et rendu accessible par deux escaliers pouvant être empruntés par les plus sportifs ou les plus audacieux.

► COUT :
30 000 € TTC



Travaux parcs

Aménagement du parc de Bel Air et du bois de la Justice

Suite à la réussite de la rénovation de la Moseraie située à côté de la mairie. Jacques de la rue de Bélay, au printemps 2015, la Municipalité a décidé de poursuivre l'ouverture au public de parcs et d'espaces verts de proximité.

C'est ainsi que d'ici le début du mois de juillet, le parc de Bel Air et le Bois de la Justice passeront à disposition des Mennecoïses. Ce sera à l'implantation de quelques bancs dans le cadre de Bel Air, et dans le cadre de la Justice, les tables de ping-pong qui seront installées dans le cadre de l'aménagement.

Le parc de Bel Air qui représente une surface de 1 300 m², dispose de bâtiments existants accolés aux façades de la Chapelle et de la Halle d'Exposition, existantes, sur ce site, et fait l'objet d'un entretien soigné et d'une grande opération de débroussaillage et de nettoyage dans le cadre d'un chantier prévu, en collaboration avec les Services Techniques.

Ce parc sera accessible au public par un ponton direct sur la rue du Parc, à proximité des entrées, à travers un cheminement en boucle, le long duquel seront installés des points historiques, de découverte et

des renseignements et possibilité ainsi qu'un petit centre-à-vis.

Les professionnels pourront découvrir une ancienne petite glisère et faire leur plaisir de recevoir également sur les tables de ping-pong qui seront installées dans le cadre de l'aménagement.

Le parc de Bel Air qui est un VNF (Voie Verte) à l'origine à l'origine et a été réouvert le vendredi 11 juin à 18h.

Cost de l'opération : 16 000 € TTC



Le bois de la Justice qui représente une surface de 9 000 m², est situé à l'extrémité de la déviation de la RD 153 avec la



Chemin aux Chevres. La construction est en cours programmée le 10 novembre 2015.

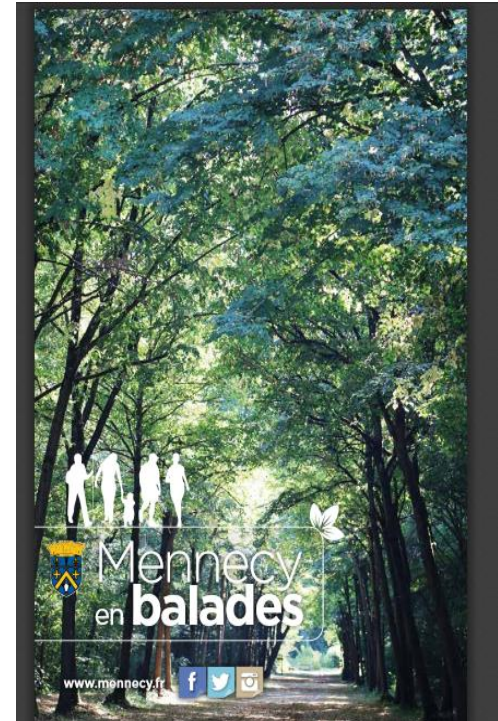
Il a également fait l'objet pendant les années de présence d'un chemin pour une zone agricole spécialisée de débroussaillage et de nettoyage, avec aussi de nombreux déchets qui étaient accumulés au 10 du temps, par un ou par deux personnes par-ci par-là.

Un cheminement permettra aux visiteurs, soit de choisir un petit banc d'une grande dimension dont ils seront protégés par une clôture de bois de 1 m de haut, soit d'y accéder à l'aide de deux escaliers en bois.

Le bois de la Justice qui est un VNF (Voie Verte) à l'origine et a été réouvert le samedi 11 juin à 18h.

Cost de l'opération : 34 000 € TTC

La Commune Départementale participera à hauteur de 12 000 € au titre des VNF.



Action no 40 :

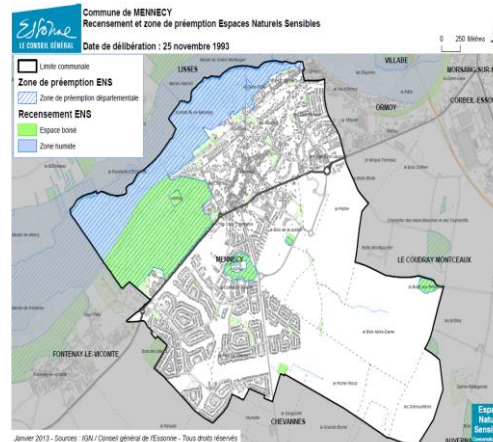
Mieux communiquer sur les actions de valorisation des espaces naturels

ENSEMBLE, AUJOURD'HUI
Construisons notre Avenir



Action no 42 : Développer une politique de valorisation des espaces naturels et de préservation des espèces animales

- Apprendre au citoyen à respecter les espaces naturels sensibles en les connaissant mieux
- Favoriser la biodiversité en préservant les espaces naturels
- Mener des actions de sensibilisation
- Réhabiliter et embellir certains espaces naturels sensibles (Parc de Villeroy, Bois de la Justice, Patte d'Oie)



Espaces Naturels Sensibles

Action no 42 : Développer une politique de valorisation des espaces naturels et de préservation des espèces animales

ENSEMBLE, AUJOURD'HUI
Construisons notre Avenir

- L'arbre source de biodiversité :
Création d'une carte du Parc de Villeroy
- Valorisation de l'allée des séquoias
- 3 avril 2015- Inauguration du parc de la Roseaie
- 2016 - Aménagement du parc de **Bel Air**



Le bois de la Justice qui est un EVIP (Espace Vert Intérieur Public) et un ENS (Espace Naturel Sensible) a été inauguré le samedi 11 juin 2016.

- Sensibilisation à la biodiversité : visite de la Maison du Parc du Gâtinais
Exemple: la mare intègre le réseau de milieux humides



Action no 42 : Développer une politique de valorisation des espaces naturels et de préservation des espèces animales

ENSEMBLE, AUJOURD'HUI
Construisons notre Avenir



Le projet consiste à **restaurer et sécuriser l'accès du public à la Patte D'oie**, puis relier cet espace communal au domaine départemental du Clos des Anglais par la **création d'une passerelle piétonne traversant la petite Essonne**.

Ces travaux s'inscrivent dans une démarche de respect de la qualité paysagère et de développement durable du site en poursuivant les travaux et aménagements d'itinéraires de promenades et de valorisation de sites en vallée de l'Essonne.

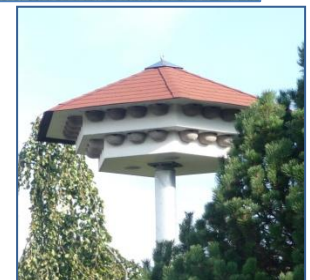
Action no 42 : Développer une politique de valorisation des espaces naturels et de préservation des espèces animales

ENSEMBLE, AUJOURD'HUI
Construisons notre Avenir

Sensibilisation

- 2016-2017-2018: curage doux des mares du parc de Villeroy.
- Amélioration et agrandissement des sites de reproduction (parc de Villeroy)
- Attribution d'un terrain aux élèves du lycée afin d'y installer leurs ruchers
- Les mares situées au pied de l'Aqueduc de la Vanne, sont valorisées par les Eaux de Paris et le Parc Naturel Régional du Gâtinais Français.
- Des nichoirs à chouette-chevêche ont été installés en 2014 sur l'emprise de l'Aqueduc.

Objectif : protéger cette espèce en forte régression en France avec la diminution de son habitat naturel.



Partenariat du Club informatique et du service emploi



3 février 2016 : Groupe de parrainage
**Présentation de la situation de l'emploi à
Mennecy**



24 mai 2016 : Mme LE TINNIER,
directrice de Pôle Emploi, explique
au groupe de parrainage le
fonctionnement de ce Pôle.



CME: Réchauffement climatique Visite du Parc naturel régional du Gâtinais français Exposition lors de la semaine du développement durable

- **Rappel:** Une enquête a été réalisée sur toutes les cantines des écoles élémentaires en 2015. L'idée était de sensibiliser les enfants au « **gaspillage alimentaire** ».

Septembre 2015: choix de 2 plats chauds différents sont proposés chaque jour.

2016: Création par les enfants d'affiches humoristiques et pédagogiques

- **Thème abordé en 2016: L'ALIMENTATION CONTRIBUE AU RÉCHAUFFEMENT DE LA PLANÈTE**

Le gaspillage alimentaire est un gâchis de ressources (eau, énergie, engrais)

PRIVILEGIER LES PRODUITS LOCAUX ET LES PRODUITS DE SAISON

Depuis 2015, pour les cantines scolaires, le délégataire privilégie les circuits courts. En 2016, la municipalité lui a demandé d'aller encore plus loin dans cette démarche

ECONOMIE CIRCULAIRE POUR CONTRER LE RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE : transformer les déchets pour en faire de nouvelles ressources loi 17 août 2015 (TRANSITION ENERGETIQUE)-objectif de recycler 60% des déchets en 2025)

- **Réunion avec le délégataire: réflexion sur la valorisation des déchets**
- **Visite de l'Ecosite de Vert-le-Grand: le procédé de lombricompostage des mélanges de biodéchets et de déchets verts.**
- **Septembre 2016:** Valorisation des déchets organiques en les transformant en bio-compost (engrais naturels) destiné aux agriculteurs.



CME: Réchauffement climatique

ENSEMBLE, AUJOURD'HUI Visite du Parc naturel régional du Gâtinais français
Construisons notre Avenir Exposition lors de la semaine du développement durable

➤ **En 2016, visite de la Maison du Parc:** relever le **défi de la transition énergétique** (bâtiment éco-conçu, circuits courts...)

- **Le bâtiment se veut un outil pédagogique:** valoriser les produits locaux en minimisant les transports, utilisation de matériaux écoresponsables (chanvre, grès de Fontainebleau isolation et ventilation naturelle couplée à l'énergie thermique de la terre)
- Maison sans climatisation (rafraichissement naturel), l'éclairage naturel est favorisé.
- Biodiversité:

La mare est une zone de refuge, de reproduction et d'alimentation pour des amphibiens, des libellules, des insectes aquatiques, des oiseaux...

Le mur en terre : outil d'économie d'énergie



CME: Réchauffement climatique
Visite du Parc naturel régional du Gâtinais français
Exposition lors de la semaine du développement durable



Semaine européenne du développement durable:
Exposition de dessins du CME



Sensibilisation des jeunes

2016-Le CME a présenté son travail sur le réchauffement climatique



ENSEMBLE, AUJOURD'HUI Construisons notre Avenir



TROPHÉES ECO ACTIONS 2016

- 1^{er} Prix : MALAKOFF** (Hauts-de-Seine)
Ferme urbaine participative
- 2^{ème} Prix : MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE PROVENCE**
(Bouches-du-Rhône)
Les Ambassadeurs de la mobilité
- 3^{ème} Prix : BORDEAUX** (Gironde)
La maison familiale THIERS : Insertion en milieu ordinaire de personnes en situation de handicap

PRIX DÉMOCRATIE JEUNESSE

- Lauréat : MENNECY** (Essonne)
Optimiser et valoriser la gestion des déchets des restaurants scolaires tout en favorisant une restauration de proximité

PRIX VILLE DURABLE

- Lauréat : GONFREVILLE L'ORCHER** (Seine-Maritime)
Chantier participatif d'un bâtiment

PRIX TERRITORIA DE L'INNOVATION

- Lauréat : LEVALLOIS-PERRET** (Hauts-de-Seine)
Eco Trophées des artisans et des commerçants

PRIX DE L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE

- Lauréat : LUZY** (Nièvre)
Chauffage de la piscine par une moquette solaire
- PRIX INTERNATIONAL DE LA COOPÉRATION**
Lauréat : AGADEZ (Niger) / **SAINT-BRIEUC** (Côtes-d'Armor)
Electrification solaire de 15 cases de santé de la commune urbaine d'Agadez au Niger

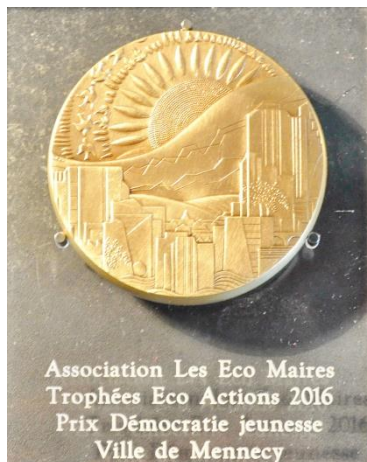
LES OUTRE MER DURABLES 2016

- 1^{er} Prix : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE PETITE-TERRER** (Mayotte)
Compostage individuel en Petite-Terre
- 2^{ème} Prix : SAINT-PIERRE** (Saint-Pierre et Miquelon)
Zéro déchet
- 3^{ème} Prix ex aequo : LE MONT-DORE** (Nouvelle-Calédonie)
Politique générale de Développement durable
Et : PETIT-BOURG (Guadeloupe)
Mise en sécurité des familles vivant sur les secteurs littoraux menacés par l'érosion du trait de côte

Tous nos remerciements aux membres du jury et aux participants pour leur implication.

En 2016, l'association les Eco-Maires a remis le prix « **Démocratie Jeunesse** » au CME. Cette distinction a été décernée à l'unanimité. Action: « **optimiser et valoriser la gestion des déchets des cantines scolaires de Mennecy tout en favorisant une restauration de proximité** ». Elle fait le lien entre la démocratie, l'économie circulaire et les circuits courts.

La cérémonie s'est déroulée à l'Hôtel de Lassay, elle était placée sous le haut patronage du président de l'Assemblée nationale, **Claude Bartolone** et en présence de Madame **Ericka Bareigts**, Ministre des Outre-mer. **Claire Nouvian**, environnementaliste qui lutte pour la protection des écosystèmes marins et le navigateur **Yvan Bourgnon** qui se bat pour la dépollution des océans au travers de l'association « The Sea Cleaners », étaient les parrains de cette cérémonie.



Le prix Goldman pour Claire Nouvian Notre marraine

ENSEMBLE, AUJOURD'HUI
Construisons notre Avenir

En avril 2018, notre marraine **Claire Nouvian** a été récompensée par le prix Goldman, un **Nobel dans le domaine de l'environnement**.

Depuis 2005, elle lutte pour la préservation des océans et la défense de la faune marine.



Délégation roumaine: Sensibilisation et éducation au développement durable

➤ 9 décembre 2015-**DELEGATION EDUCATION NATIONALE**

ERASMUS+ (MATEICIUC Cristiana : Inspectrice pour les Projets Européens, Inspection Académique de Bucarest), cinq inspecteurs, directeurs, trois enseignants

➤ Le développement durable est non seulement un concept à enseigner, mais c'est aussi des pratiques à engager.

➤ L'Education nationale française reconnaît le rôle essentiel des collectivités dans l'apprentissage des jeunes. Les enseignants sont encouragés par l'Education nationale à mettre en place des « **partenariats propres à enrichir les démarches pédagogiques** ».

➤ **SENSIBILISATION ET EDUCATION: APPEL A L'ESPRIT CREATIF**

La sensibilisation permet de comprendre les enjeux du développement durable .

Elle contribue à donner des clés à nos jeunes leur permettant de devenir des **acteurs créatifs et responsables** désireux de promouvoir une société plus durable.



ENSEMBLE, AUJOURD'HUI
Construisons notre Avenir

**(Thèmes: réchauffement climatique,
 gestion différenciée)**

Consommer moins et mieux

La requalification énergétique de la municipalité de Occhiobello

La directive 2012/27 / UE, établi un cadre de mesures afin de promouvoir et à améliorer l'efficacité visant à atteindre les objectifs nationaux d'épargne d'énergie défini en 2020. L'objectif national est la réduction de la consommation d'énergie primaire de 20 millions de tonnes d'équivalent pétrole (Mtep) en 2020 soit 15,5 Mtep d'énergie finale ».

La requalification énergétique de la municipalité d'Occhiobello

La Municipalité d'Occhiobello avec une superficie d'environ 32 km carrés a un système d'éclairage public composé d'environ de 2'300 points de lumière alimentés par 42 tableaux de commande. La puissance absorbée par l'éclairage public avant l'intervention de requalification était d'environ 296 [kW] et totalement liés à des équipements technologiquement obsolètes et inefficaces. En fait, les lampes installées étaient toutes à décharge électrique avec sodium à haute pression ou vapeur de mercure avec des performances inférieures à celles assurées par les lampes LED et les problèmes d'élimination à la fin de la vie.

Epargne garantie par l'intervention

L'intervention a été récemment complétée par l'installation des meilleures technologies disponibles en termes de résistance et de durabilité. En ce sens, le partenariat avec PVB Solutions, qui a une expérience de plusieurs décennies dans le secteur de l'énergie, a été fondamentale pour assurer la mise en œuvre de l'intervention conformément aux réglementations les plus récentes et aux normes techniques les plus élevées du secteur. Les données sont particulièrement positives considérant que, suite aux récentes interventions après les mesures et pendant les mois d'hiver, il est rassurant d'attendre une nouvelle amélioration des performances.

« Environ 250 000 kgCO2 pas émis chaque année »

En ce qui concerne l'impact environnemental les résultats, obtenu avec l'intervention de requalification de l'éclairage public sont tout aussi positif: au cours des cinq premiers mois suivant l'installation, ont été émis ca. 140 000 kgCO2 en moins, ce résultat sera amélioré car le réaménagement n'était pas encore terminé au cours des premiers mois de référence: l'impact positif peut être estimée à plus de 250000 kgCO2 non émis chaque année, ce chiffre étant une sous-estimé pour les mêmes raisons.

Les économies qui pourraient être mesurées au cours des premiers mois de fonctionnement de l'éclairage public requalifié et estimation des futures économies basées sur les économies mesurées (cette valeur est de précaution parce que dans les mois hivernaux et à la suite d'ultérieurs travaux il est raisonnable d'attendre une autre amélioration de la performance).

Year	Fossil thermal	Nuclear	Hydro	Other
1971	~100	~0	~10	~10
1980	~150	~0	~10	~10
1990	~200	~10	~10	~10
2000	~250	~30	~10	~10
2010	~280	~50	~10	~10
2014	~290	~60	~10	~10

La ville d'Occhiobello a pris en charge le problème de l'environnement. Le travail d'équipe et la conscience des gens ont permis de découvrir de nouvelles méthodes pour s'approcher à tout ce qui nous entoure d'une façon différente et avec une attention particulière.

Una questione di conoscenza e coscienza di fronte all'ambiente. Abbandonare vecchi metodi per "trattare" ciò che ci circonda in maniera completamente diversa, con un'attenzione specifica.



ENSEMBLE, AUJOURD'HUI
Construisons notre Avenir

Un verger sans pesticides pour tous a été créé en 2017.

-Ce dernier est localisé sur un terrain appartenant à la commune, d'une superficie de 37 708 m², ouvert au public et accessible.

-La plantation de 220 arbres par 920 élèves des écoles primaires de la commune a eu lieu en novembre 2017.



ENSEMBLE, AUJOURD'HUI
Construisons notre Avenir

Le 27 septembre 2018, Mennecy obtient le Trophée Fleur Verte pour les actions qu'elle mène depuis 7 ans en faveur du développement durable. Il est un label d'excellence axé sur la mise en œuvre de **pratiques significatives, innovantes et respectueuses de l'environnement pour la gestion et l'entretien de la voirie, des espaces publics et des espaces verts.**

Les critères de sélection:

- le non-usage des produits phytosanitaires,
- la gestion durable des ressources (eau, déchets, énergie),
- le patrimoine naturel et la biodiversité
- les actions de sensibilisation éco-citoyennes.



ENSEMBLE, AUJOURD'HUI
Construisons notre Avenir

Essonne
LE DÉPARTEMENT
— TERRE D'AVENIR —

Concours départemental
de fleurissement **2018**

Le comité départemental de fleurissement a l'honneur de décerner le

Trophée Fleur Verte

à la commune de
MENNECY

Brigitte Vermillet
Vice-présidente déléguée
à la transition écologique
et à la croissance verte.

François Durovray
Président du Département
de l'Essonne

Brigitte Vermillet

François Durovray

FLEUR VERTE
2018 - 2021

Essonne
LE DÉPARTEMENT
— TERRE D'AVENIR —

Concours départemental
de fleurissement **2018**

Villes et villages fleuris

Diplôme décerné à la commune de
MENNECY

Brigitte Vermillet
Vice-présidente déléguée
à la transition écologique
et à la croissance verte.

François Durovray
Président du Département
de l'Essonne

Brigitte Vermillet

François Durovray

**Villes et Villages
Fleuris**
TERRE DE QUALITÉ ET DE
BIEN-ÊTRE



**ENSEMBLE, AUJOURD'HUI
Construisons notre Avenir**



Questions ?



ENSEMBLE, AUJOURD'HUI
Construisons notre Avenir



Merci de votre attention

Jouda Prat
Adjointe au Maire
Déléguée au Développement durable, à l' Agenda 21 et aux Travaux
mmeprat@aol.com
Tél: 0671549055